

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés de l’avis du commissaire aux comptes Mr Fayçal DERBEL (FINOR).

Bilan arrêté au 30 Juin 2026

Notes	ACTIFS			
	30 juin			31 Décembre
		2026	2025	2025
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières	3	12 268 155	12 268 155	12 268 155
Total des actifs immobilisés		12 268 155	12 268 155	12 268 155
Total des actifs non courants		12 268 155	12 268 155	12 268 155
ACTIFS COURANTS				
Placements et autres actifs financiers		4 630 531	4 564 467	6 147 403
Moins : provisions		(92 289)	(192 289)	(169 060)
	4	4 538 342	4 372 178	5 978 343
Autres actifs courants	5	2 304 339	1 890 186	1 756 007
Liquidités et équivalents de liquidités	6	68 294	44 813	35 249
Total des actifs courants		6 910 975	6 307 177	7 769 599
TOTAL DES ACTIFS		19 179 130	18 575 332	20 037 754

Bilan arrêté au 30 Juin 2026
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin	31 décembre
		2026	2025
			2025
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		4 073 811	2 002 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 787 402	14 715 591
Résultat net de la période		2 238 968	3 701 461
Total capitaux propres avant affectation	7	19 026 370	18 417 052
PASSIFS COURANTS			
Autres passifs courants	8	152 760	50 352
Total des passifs courants		152 760	50 352
Total des passifs		152 760	50 352
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		19 179 130	20 037 754

Etat de résultat arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2026	2025	31 décembre 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres - droit de propriété	9	2 327 455	3 804 238	5 397 044
Revenus des placements	10	18 932	67 161	174 680
Reprises sur provisions	4	76 871	14 917	12 753
		2 423 258	3 886 316	5 584 477
Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges nettes sur cession de titres	10	25 986	-	
Autres charges d'exploitation	11	153 111	147 172	297 028
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	29 683	4 290
		179 097	176 855	301 318
Total des charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation		2 244 161	3 709 461	5 283 159
Autres gains ordinaires		-	246	246
Résultat des activités ordinaires (avant impôt)		2 244 161	3 709 707	5 283 405
Impôt sur les sociétés	12	(4 693)	(7 746)	(11 094)
Contribution sociale de solidarité		(500)	(500)	(500)
		2 238 968	3 701 461	5 271 811
Résultat des activités ordinaires (après impôt)				
Résultat de la période		2 238 968	3 701 461	5 271 811

Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 Juin 2026

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre 2025
		2026	2025	
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres et de placements financiers	13	1 540 891	2 958 812	4 399 118
Dividendes et intérêts encaissés	14	1 794 371	2 250 350	4 004 981
Encaissements provenant des placements (CD)	4	2 000 000	5 000 000	7 000 000
Autres encaissements		-	246	-
Total des encaissements d'exploitation		5 335 262	10 209 408	15 404 099
Décaissements pour achats de titres et placements financiers	13	1 050 003	3 141 554	6 110 402
Distributions de dividendes	15	3 199 914	2 999 918	2 999 918
Décaissements provenant des placements (*)	4	1 000 000	4 000 000	6 000 000
Jetons de présence		4 000	-	24 000
Autres décaissements		48 300	46 479	257 802
Total des décaissements d'exploitation		5 302 217	10 187 951	15 392 122
		33 045	21 457	11 977
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION				
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT				
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT				
		-	-	84
Variation de trésorerie		33 045	21 457	11 893
Trésorerie au début de l'exercice		35 249	23 356	23 356
Trésorerie à la clôture de la période		44 813	26 003	23 356

Note 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2025 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage.

Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 juin 2026 à D : 12.268.155 contre le même solde au 30 juin 2025 et s'analysent comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2026	Valeur comptable au 30/06/2025	Valeur comptable au 31/12/2025
•ASTREE	471 000	13,387	6 305 067	6 305 067	6 305 067
•MARE ALB	13 924	119,262	1 660 604	1 660 604	1 660 604
• AIR LIQUIDE	66 805	64,400	4 302 215	4 302 215	4302 215
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100	100	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169	169	169
Total			12 268 155	12 268 155	12 268 155

Note 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2026 à D : 4.538.342 et se détaille comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2026	Valeur comptable au 30/06/2025	Valeur comptable au 31/12/2025
¹ Certificat de dépôt	-	-	-	1000 000	2 000 000
¹ SICAV- RENDEMENT	6 310	73,831	465 873	660 461	983 066
SICAV-CAPITALISATION PLUS	100	110.550	11 055	10 403	10 734
¹ ARTES	52 418	7,176	376 174	376 174	376 174
¹ SFBT	29 250	15,054	440 332	440 332	440 332
¹ CARTHAGE CEMENT	911 600	1,871	1 705 521	445 521	1 705 521
¹ SPDIT SICAF	47 985	5,999	287 864	287 864	287 864
¹ ATTIJARI BANK	12 202	14,078	171 781	171 781	171 781
¹ ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	9,244	152 533	152 533	152 533
¹ ONE TECH HOLDING	30 000	4,333	130 000	130 000	130 000
UIB	10 000	12,153	121 530	121 530	121 530
SITEX	3 682	22,451	82 664	82 664	82 664
¹ POULINA GROUP HOLDING	12 000	6,648	79 775	79 775	79 775
OLA ENERGY	231	119,606	27 629	27 629	27 629
Société de Gestion des exportations	100	100,000	10 000	10 000	10 000
SACEM	10 000	0,172	1 720	1 720	1 720
Société TFT	1	10,000	10	10	10
SAH	37 033	9,849	364 726	364 726	364 726
SOTUVER	31 908	5,714	182 337	182 337	182 337
LAND OR	2 290	8,300	19 007	19 007	19 007
Total brut			4 630 531	4 564 467	6 147 403
Provisions pour dépréciation des titres		(A)	(92 189)	(192 289)	(169 060)
Total net			4 538 342	4 372 178	5 978 343

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit : Solde au 31/12/2025		5 978 343
		2 050 003
Achats		
* SICAV RENDEMENT	1 050 003	
* CD	1 000 000	
Ventes		(3 563 927)
* SICAV RENDEMENT	(1 563 927)	
* CD	(2 000 000)	
Moins-value latente sur titres SICAV Rendement		(3 269)
Plus-value latente sur titres SICAV Capitalisation Plus		321
Reprises sur provisions		76 871
Solde au 30/06/2026		4 538 342

(A) : Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

Titres	Solde au 31/12/2025	Dotations	Reprises	Solde au 30/06/2026
• SITEX	73 790	-	(3 093)	70 697
• SACEM	1 720	-	-	1 720
• Société de gestion des exportations	10 000	-	-	10 000
• CARTHAGE CEMENT	829	-	(829)	-
• SFBT	82 721	-	(72 949)	9 772
Total provisions	169 060	-	(76 871)	92 189

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2026 à D : 2..304.339 contre D : 1.890.186 au 30 juin 2025 et se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
• Etat, excédent d'impôt à reporter	194 984	192 573	196 519
• Compte d'attente	455	1 999	455
• Charge constatées d'avance	4 153	4 154	-
• Produits à recevoir (*)	2 105 202	1 691 915	1 559 488
Total	2 304 794	1 890 641	1 756 462
• Provision sur compte d'attente	(455)	(455)	(455)
Total	2 304 339	1 890 186	1 756 007

(*) : Il s'agit des dividendes à recevoir dont la distribution est décidée avant le 30 Juin 2026.

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2026, un solde de D : 68.294 contre D : 44.813 au 30 juin 2025. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
• Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
• Réserve légale	(B)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
• Prime d'émission		340 000	340 000	340 000
• Autres réserves		1 373 591	1 373 591	1 373 591
• Résultat reportés		4 073 811	2 002 000	2 002 000
Total		16 787 402	14 715 591	14 715 591
Résultat net de l'exercice	(1)	2 238 968	3 701 461	5 271 811
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	19 026 370	18 417 052	19 987 402
Nombre d'actions	(2)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2,239	3,701	5,272

(A) Au 30 Juin 2026, le capital social est de D: 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D: 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 7 (suite) : Capitaux Propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
(Montants exprimés en dinars)

	Capital Social	Réserve Légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2024	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	1 890 742	3 111 258	17 715 591
Affectations approuvées par l'AGO du 08 Mai 2025					3 111 258	(3 11 258)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(3 000 000)		(3 000 000)
Résultat net de l'exercice 2025						5 271 811	5 271 811
Soldes au 31 décembre 2025	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 002 000	5 271 811	19 987 402
Affectations approuvées par l'AGO du 05 Mai 2026					5 271 811	(5 271 811)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2025					(3 200 000)		(3 200 000)
Résultat de la période close le 30 juin 2026						2 238 968	2 238 968
Soldes au 30 Juin 2026	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	4 073 811	2 238 968	19 026 370

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2026 à D : 152.280 contre D : 158.280 au 30 juin 2025 et se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Etat, retenues à la source	114	60	7 545
Etat, TCL à payer	4 354	3 623	3 329
Actionnaires dividendes à payer	1 285	1 199	1 199
Contribution Sociale de Solidarité	500	500	500
Produits constatés d'avance	-	8 554	3 144
Charges à payer	146 683	144 344	34 811
TGT(**)	(176)	-	(176)
Total	152 760	158 280	50 352

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROITS DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 juin 2026 à D : 2.327.455, contre D : 3.804.238 au 30 juin 2025. Ils se détaillent, par titre, comme suit :

Titres	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes au 30/06/2026	Dividendes au 30/06/2025	Dividendes au 31/12/2025
•ASTREE	471 000	3,000	1 413 000	1 177 500	1 177 500
• SICAV- RENDEMENT	9 112	5,984	54 526	36 305	36 305
• AIR LIQUIDE	66 805	8,900	594 565	501 038	501 037
•MARE ALB	13 924	-	-	1 865 816	3 425 304
• ARTES	52 418	0,400	20 967	41 934	41 934
* LAND'OR	2 290	0,400	916	-	916
• SPDIT SICAF	47 985	1,000	47 985	47 985	47 985
• ATTIJARI BANK	12 202	4,200	51 249	51 250	51 250
• SFBT	29 250	0,800	25 740	23 400	23 400
• UIB	10 000	1,000	10 000	8 500	8 500
• ONE TECH HOLDING	30 000	0,330	9 900	7 800	7 800
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	1,000	16 500	14 520	14 520
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	0,670	8 040	5 400	5 400
• SAH	37 033	0,400	14 813	14 813	14 813
• SOTUVER	31 908	-	-	7 977	7 977
• OLA ENERGY (EX OLIBYA)	231				32 403
* CARTHAGE CIMENT	911 600	0,065	59 254	-	-
Total			2 327 455	3 804 238	5 397 044

Note 10 : REVENUS DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comme suit:

Titres	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
• Plus-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	-	-	39 037
• Moins-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	(23 036)	(5 897)	(5 897)

Sous-Total	(23 036)	(5 897)	33 140
Titres	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Plus-values latentes sur titres SICAV RENDEMENT	-	3 790	30 062
• Moins-values-latentes sur titres SICAV-RENDEMENT	(3 270)	-	-
• Plus-values-latentes sur titres SICAV-CAPITALISATION +	320	342	674
• Intérêts des certificats de dépôt	18 932	68 926	110 804
Total	(7 054)	67 161	174 680

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2026 à 153.111D, contre D : 147.172 au 30 juin 2025 il se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
• Location	7 934	7 346	14 691
• CMF	1 000	1 100	2 000
• TUNISIE CLEARING	3 102	3 110	6 085
• BVMT	1 202	1 202	2 380
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	10 770	9 854	18 998
• Publicité, publications, relations publiques	2 763	3 778	9 107
• Frais de garde	47 172	46 180	90 665
• Jetons de présence	22 500	17 500	30 000
• Impôts & taxes	4 931	7 796	12 122
• Frais de gestion Banque de Tunisie	50 335	48 870	97 739
*Frais de courtage	-	1	11 247
*Pénalités de retard	258	10	10
• Autres charges	1 144	425	1 984
Total	153 111	147 172	297 028

Note 12 : IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE

L'impôt sur les sociétés, est estimé au 30 Juin 2026 à D : 4.693 contre D : 7.746 au 30 Juin 2025. Il est déterminé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat comptable avant impôt	2 244 161	3 709 707	5 283 405
Réintégrations			

* Provisions pour dépréciation des titres	-	29 683	4 290
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	30 736	14 530	14 530
* Moins-values réalisées sur SICAV-RENDMENT après distribution des dividendes	23 036	5 897	5 897
* Moins-values latentes sur titres SICAV constatées à la clôture de la période en cours	3 270	-	-
* Pénalités de retard	258	10	10
Déductions			
* Reprise sur provisions pour titres	(76 871)	(14 917)	(12 753)
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(320)	(4 132)	(30 736)
Résultat fiscal avant déduction des dividendes	2 224 270	3 740 778	5 264 643
* Dividendes des actions	(2 224 270)	(3 740 778)	(5 264 643)
Résultat imposable	-	-	-
Impôt sur les Sociétés	4 693	7 746	11 094
Contribution sociale de solidarité	500	500	500
A imputer			
* Excédent d'impôt antérieur	(196 519)	(188 275)	(188 275)
* Retenues à la source	(3 158)	(12 044)	(19 338)
IS à reporter	194 984	192 573	196 519

() Assiette :**

*Dividendes : 2 327 455

*Intérêts des certificats de dépôt : 18 932

2 346 387

Note 13 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR PLACEMENTS FINANCIERS

Les encaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Cessions de titres en valeurs brutes	1 563 927
* Placements courants	1 563 927
* Moins-values réalisées sur cessions de titres	(23 036)

Encaissements **1 540 891**

Les décaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Acquisitions de titres en valeurs brutes	
* SICAV RENDEMENT	1 050 003
<u>Décaissements</u>	1 050 003

Note 14: DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit

- Revenus des titres-droits de propriété	2 327 455
- Produits à recevoir au 31 Décembre 2025	1 559 488
- Produits à recevoir au 30 juin 2026	(2 105 202)

Valeur des Titres de propriété **1 781 741**

- Intérêts des Certificats de Dépôt au 30 Juin 2026	18 932
- Produits constatés d'avance au 31 Décembre 202	(3 144)
- Produits constatés d'avance au 30 juin 2026	-

Valeur brute des intérêts des Certificats de Dépôt **15 788**

- Retenues à la source / CD (20%)	(3 158)
-----------------------------------	---------

Intérêts nets des Certificats de Dépôt **12 630**
Total encaissements dividendes et intérêts **1 794 371**

Note 15 : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 05 Mai 2026)	3 200 000
-	
Actionnaires, dividendes à payer au 31 Décembre 2025	1 199
Actionnaires, dividendes à payer au 30 Juin 2026	(1 285)

Décaissement **3 199 914**

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

*Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie -SICAF*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Placements de Tunisie-SICAF » pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2026.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 19.179.130 et un bénéfice net de la période de D : 2.238.968.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration réuni le 20 aout 2026.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance

Que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit.

En conséquence, nous n'exprimons par une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Placements de Tunisie-SICAF » arrêtés au 30 juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financières de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 21 août 2026

FINOR

Fayçal DERBEL